

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Objet : Affectation des résultats du compte administratif 2022.

Délibération N° 2023-03-08

L'an deux mille vingt-trois le vingt-neuf mars à dix-huit heures, le Comité du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle de La Chapelle de La Châtre, sous la présidence de M. François DAUGERON, Président.

Date de convocation du Comité Syndical : 15 mars 2023

Les membres formant la majorité du Comité étaient présents : 60 membres sur 112

Présents : M. ALAPETITE Claude, M. BEGAT Julien, M. BERDUCAT Cédric, Mme BERGUA Catherine, Mme BEUGNET Nicole, M. BIDEAUX Nicolas, Mme BIGRAT Chantale, Mme BOMBLED Pascale, M. BOURDEAU Jean-Marie, M. BRE Laurent, M. CALAME Daniel, Mme CHAGNON Josette, M. CHAMPEAU Francis, M. CHARASSON Patrick, M. COURTAUD Pascal, M. COUTURIER Pascal, M. DARCHY Guy, Mme DAUDON Christèle, M. DAUGERON François, M. DEGAY Jean-Michel, M. DÉSIRÉ Serge (suppléant), M. DEVAUX Samuel, Mme D'HOOGHE Nicole, M. DIMEGLIO Rémi, M. DOUET Patrice, Mme FONTAINE Virginie, M. FORGET Joseph, M. GAUTRON Guy, M. GENICHON René, Mme HIBERT Chantal, Mme JOUBERT Séverine (suppléante), M. JUDALET Patrick, Mme JÜRGING Christiane, Mme LABESSE Elisabeth, M. LABRUNE Mathieu, M. LAFONT Marc, Mme LAMY Claudine (suppléante), Mme LEUILLET Marie-Laure, Mme MALCURAT Patricia, M. MANÇOIS Jean-Luc, M. MARATHON Jean-Paul, M. MATHEY Jean-Luc, M. MERCIER André, M. MITATY Bernard, M. MONTINTIN Christian, M. NICOLET Jean-Pierre, M. PATRIGEON Philippe, Mme PILLET Michelle, Mme PILLOT DUPUIS Laurence, M. ROBERT Jean-Pierre, M. ROUET Serge, M. ROUTET Philippe, M. ROY Jean-François, Mme SAUVARD Christine, Mme SELLERON Michèle, M. TEMPLIER Dominique, M. TRIBET Olivier, (suppléant), M. VIAUD Philippe, M. YVERNAULT Dominique, M. YVERNAULT Philippe.

Excusés : M. AUCLAIR Quentin, M. BAUDRY Gérard, M. BELLET Alain, M. BERTRAND Philippe, Mme BESNIER Marie-Claire, M. BOURY Alexis, M. COLLET Antoine, M. DALOT Jean-Pierre, M. DAUDON Daniel, M. DEBEURET Jean-Louis, M. DEFOUGÈRE Gérard, M. DEGUET Rémy, M. DEMOCRATE Hervé, M. DENORMANDIE Arnaud, M. DEVISSCHER Thomas, M. DUPLESSIS Jean-Claude, Mme FLEURET Sylvie, M. FLEURY Didier, M. GENICHON Sébastien, Mme GERBIER Agnès, M. GIRARD Romain, Mme GLEN Stéphanie, M. GUENIN Didier, M. HERLEMONT Etienne, M. HUGOTTE Philippe, M. JOUHANNEAU Emmanuel, M. LACOT Antoine, M. LACOU Serge, M. LEFORT Hubert, M. LOEUILLET Gilles, M. MAILLIEN Bernard, Mme MALASSENET Christine, Mme MELIN Bénédicte, M. MICHOT Olivier, Mme NICOLAS Barbara, M. NONIN Patrick, Mme PASQUET Emilie, M. PELLETIER Philippe, Mme PERSONNAT Marion, M. PETERS William, Mme PION Angélique, M. PIOT Hugues, M. PRADAT Eric, M. RABILLE Franck, M. ROBERT Christian, M. ROBIN Sébastien, Mme ROUILLARD Maryse, Mme ROUTET Carine, M. SACHET Bertrand, M. SALMON Michel, M. SAVY Philippe, M. SIMON Bruno, Mme SOULETTE Dominique, M. VIGNOT Alain, Mme VILCHES-PARDO Patricia, M. WEINLING Eric.

Nombre de pouvoirs : 3 - M. DÉFOUGÈRE Gérard a donné pouvoir à M. YVERNAULT Philippe, M. FLEURY Didier a donné pouvoir à Mme FONTAINE Virginie, M. ROBERT Christian a donné pouvoir à M. DAUGERON François.

Secrétaire de séance : Mme Nicole D'HOOGHE est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

L'Assemblée Générale après avoir approuvé le compte administratif 2022,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14 et en particulier celles relatives à l'affectation du résultat ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-253602650-20230329-2023-03-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Publication : 06/04/2023

VU les comptes présentés par le Receveur Municipal et les résultats figurants au Compte Administratif de l'exercice 2022 ;

VU l'absence de besoin de financement ;

Fonctionnement :

- Dépenses de l'exercice	409 929,05€
- Recettes de l'exercice	<u>417 207,74€</u>
Résultat 2022 – Excédent	+ 7 278,69€
Résultat cumulé 2021 – Excédent	+ <u>30 523,86€</u>
Résultat de clôture excédentaire 2022	+ 37 802,55€

Investissement :

- Dépenses de l'exercice	36 362,20€
- Recettes de l'exercice	<u>41 966,27€</u>
Résultat 2022 – Excédent	+ 5 604,07€
Résultat cumulé 2021 – Excédent	+ <u>84 676,02€</u>
Résultat de clôture excédentaire 2022	+ 90 280,09€

Dépenses engagées non mandatées	0
Recettes restant à encaisser	0

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **Décide** de reporter l'excédent de fonctionnement cumulé d'un montant cumulé de 37 802,55 € au budget primitif 2023. Ce montant figurera en recette à la ligne 002 du budget primitif de l'exercice 2023.
- **Décide** de reporter l'excédent d'investissement cumulé d'un montant cumulé de 90 280,09 € au budget primitif 2023. Ce montant figurera en recette à la ligne 001 du budget primitif de l'exercice 2023.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme,
Le Président,
François DAUGERON

La secrétaire de séance,
Nicole D'HOOGHE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

036-253602650-20230329-2023-03-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2023

Publication : 06/04/2023